

CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL REPETITO

PREAMBULE

Le logiciel Repetito et sa documentation sont protégés par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle relatives au droit d'auteur. L'utilisation du logiciel Repetito est concédée sous forme de licence par l'Editeur du logiciel, Mathieu Pavageau (SIRET 492 864 624 00019). En installant le logiciel Repetito sur son ordinateur, l'Utilisateur final accepte sans réserve la présente licence.

LICENCE D'UTILISATION

L'Editeur concède à l'Utilisateur, qui l'accepte, un droit personnel non exclusif et non transférable d'utiliser le logiciel Repetito. Le droit concédé à l'Utilisateur final est limité à un usage pour son propre compte.

L'Utilisateur final est informé qu'il ne peut, sans l'autorisation de l'Editeur mettre le logiciel à la disposition d'un tiers, que ce soit à titre payant ou gratuit (location, prêt, dépôt ...), ni de permettre son utilisation sous forme d'application partagée en ligne, de commercialiser le logiciel ou l'un de ses éléments.

La concession de la présente licence n'entraîne aucune vente au profit de l'Utilisateur final mais confère un simple droit d'usage, un droit de première installation et un droit de sauvegarde.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'Editeur garantit à l'Utilisateur final qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle lui permettant de concéder la présente licence. Sont compris dans la licence de logiciel :

- (i) les codes objets et la documentation associée ;
- (ii) l'ensemble des savoir-faire techniques et/ou méthodologiques ;
- (iii) les fonctionnalités en ce qu'elles, lorsqu'elles sont exprimées, permettraient l'écriture d'un programme informatique techniquement différent mais contrefaisant la méthodologie protégée ;
- (iv) les éléments d'interface, notamment les écrans, les éditions ou les menus.

L'ensemble de ces éléments est protégé par le droit d'auteur. Toute reproduction, traduction ou modification de l'un des éléments du logiciel est interdite.

L'Utilisateur final s'interdit toute reproduction du logiciel sous quelque forme que ce soit à d'autres fins que de sauvegarde et d'utilisation et s'engage à prendre toutes les précautions qui s'imposent pour en éviter une utilisation ou une diffusion illicite. En cas de non respect de cet item, la licence de l'Utilisateur pourra être résiliée aux torts exclusifs de ce dernier.

L'Utilisateur final s'interdit de modifier, altérer, décompiler ou reproduire le logiciel en tout ou partie.

L'Utilisateur final s'interdit d'apporter toute modification au logiciel, y compris pour corriger d'éventuelles erreurs

L'Utilisateur final s'engage à respecter les mentions légales et de propriété mentionnées sur le logiciel et sa documentation.

L'Utilisateur final s'interdit toute cession à quelque titre que ce soit, des supports magnétiques, programmes, données, documents ou autres éléments concernant le logiciel.

En cas de non-respect de cette clause, l'Utilisateur, s'expose au délit de contrefaçon, passible de sanctions tant pénales que civiles, qui sanctionnent en matière de logiciel la violation de l'un quelconque des droits d'exploitation du titulaire (article L.122-6 du Code de la propriété intellectuelle).

GARANTIES

L'Editeur garantit la conformité du logiciel aux spécifications décrites dans sa documentation, sous réserve d'une utilisation conforme par l'Utilisateur final.

L'Utilisateur garantit que le logiciel répond à ses besoins et ne pourra en aucun cas en demander le remboursement à ce titre.

Dans tous les cas, l'Utilisateur final est assuré de bénéficier de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil relatifs au vice caché.

RESPONSABILITES

La responsabilité de l'Editeur ne saurait être recherchée ni engagée:

- (i) en cas d'utilisation non conforme aux dispositions de la présente licence ;
- (ii) en cas de modification ou altération du logiciel par l'Utilisateur ;
- (iii) en cas de diffusion par l'Utilisateur de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, des créations réalisées avec le logiciel qui contreviendrait aux droits d'un tiers ;
- (iv) en cas d'utilisation du logiciel en violation du Code de la Propriété Intellectuelle, notamment en intégrant ou modifiant des oeuvres originales.

De façon générale, l'Editeur ne saurait être tenu responsable de tous dommages directs ou indirects, de quelque nature que ce soit (dommages corporels, interruptions d'activité, pertes de données, perte pécuniaire directe ou indirecte ...) résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le logiciel.

En toute hypothèse, l'étendue de la responsabilité de l'Editeur sera limitée au prix d'achat du logiciel acquitté par l'Utilisateur final.

L'Utilisateur est seul responsable d'une utilisation conforme du logiciel et demeure responsable d'une éventuelle contrefaçon de droits des tiers lors de la création d'oeuvres nouvelles à l'aide du logiciel.

L'Utilisateur final est informé qu'aucune garantie ne sera due en cas de défaut de fonctionnement du logiciel imputable à une mauvaise utilisation ou un équipement inadapté de l'Utilisateur final.

L'Utilisateur final dispose d'un délai de 30 jours à partir de la date d'achat pour faire valoir sa garantie.

LIMITES DE GARANTIE

Sauf disposition d'ordre public contraire, l'Editeur exclut toute autre garantie explicite ou implicite relative au logiciel ou à sa documentation, concernant, notamment, leur adéquation à un usage particulier.

RÉSILIATION

En cas de manquement par l'Utilisateur à l'une des dispositions de la présente licence, celle-ci sera résiliée de plein droit par l'Editeur, aux torts exclusifs de l'Utilisateur. L'Editeur se réserve le droit de poursuivre l'Utilisateur final. Ce dernier devra cesser d'utiliser le logiciel à l'expiration du délai de résiliation.

LOI APPLICABLE

La présente Licence est régie par la loi française.

TRIBUNAUX COMPETENTS

L'exécution de la présente licence ainsi que son interprétation relèvent de la compétence des tribunaux de Paris.